

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

SEPTEMBRE 2014

1. Informations paroissiales

- ❑ **En attendant la prise de fonction de son successeur, le curé doyen Vincent FRECHIN, le calendrier des messes et l'organisation des différents services liés au culte subiront quelques perturbations.**

Aussi prions-nous les paroissiens de faire preuve de patience et de compréhension pour les désagréments liés à ce changement à la tête de notre Compah.

Merci à vous !

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.
- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :
 - prendre contact désormais **un an** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
 - suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (s'adresser au Curé Doyen) ;
 - s'acquitter des frais fixés par le Diocèse de STRASBOURG, soit actuellement 100 €, par chèque bancaire uniquement.
- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :
 - les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté **au moins 5 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
 - deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
 - renseignements auprès de M. Thierry PETER (Tél. : 03.89.07.76.28) ou Mme Marie-Rose MENGIS (Tél. : 03.89.07.90.91).
- ❑ Noces d'Or ou de Diamant :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personne à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 03.89.40.55.01.

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
Mme Véronique REDERSTORFF – 03.89.25.82.13 (après-midi)
- Pastorale des Confirmations :
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Pastorale des Professions de Foi :
Mme Claire MUNCK – 03.89.40.15.94
- Pastorale des Enfants :
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou 06.01.18.56.27
- Pastorale des visiteurs de malades
Mme Marie-Jeanne HAUPERT – 03.89.40.53.66
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.09 au 30.09.2014) :

- dimanche 21.09.2013 : 10 H 00 **Fête Patronale St Maurice**
intentions : HARTMANN François
GRAFF Pierre
MUNCH Jean-Pierre
+ 1 intention particulière

❑ Durant le mois de septembre 2014 sont invités à servir à l'Autel :

Le 21.09.
à 10 H 00

Fête Patronale

Tous les servants d'autel disponibles.

2. Permanences du secrétariat de la mairie au mois de septembre (suite et fin des congés)

- La mairie sera ouverte au public le lundi 01.09.2014 de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Aucune permanence ne sera assurée du mardi 02.09. au vendredi 05.09.2014 inclus (mairie fermée) ;
- Les mercredi 10 et 17.09.2014, la mairie sera fermée l'après-midi (seule la permanence du matin sera assurée, de 11 h à 12 h).
- Les permanences reprendront leur rythme journalier habituel à compter du lundi 22.09.2014.

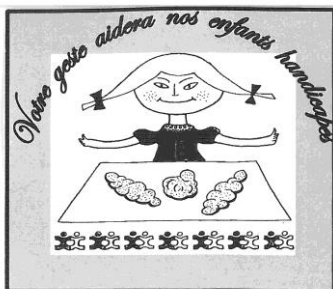
3. L'Association ALLIMANN ZWILLER organise ses dernières animations de l'année au profit des aînés du village :

- **le mardi 02 septembre 2014** (animation spéciale) ;
- **le mardi 23 septembre 2014,**

à partir de 14 h 00.

Les personnes souhaitant y participer sont invitées à se mettre en relation avec Mmes Marguerite FELLMANN (Tél. : 03.89.40.91.81) ou Marie-Rose HARTMANN (Tél. : 03.89.40.03.86).

4. L'A.P.E.I. de HIRSINGUE compte sur vous pour son « Opération Brioches » 2014 (autorisation préfectorale)



Ce logo est sur chaque brioche et vous certifie que le don est au profit des Personnes Handicapées Mentales du secteur.

Pour la 28^{me} année consécutive, une vente de brioches est organisée dans le village pour financer l'agrandissement et la mise en accessibilité des chambres des résidents du Foyer J. CUNY à HIRSINGUE (installation d'un ascenseur).

Merci de réserver un bon accueil aux personnes du village qui passeront du **mardi 09 septembre 2014 au mardi 16 septembre 2014**, pour vous proposer des brioches.

D'avance merci.

Contact : André WELKER – Tél. : 03.89.25.81.75.

5. Sortie d'automne des aînés

Il reste encore des places pour la sortie dans la Vallée de Munster proposée le samedi 13 septembre 2014 et dont le programme figure dans le bulletin du mois d'août.

Dernier délai pour les inscriptions en mairie : 08 septembre 2014 (Tél. : 03.89.40.99.21).

6. Balayage de voirie

Le prochain balayage par engin spécialisé interviendra le **mercredi 17 septembre 2014**, sauf modification de dernière minute.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse en déplaçant les véhicules et ne perdons pas l'habitude d'entretenir les abords des propriétés et les endroits non accessibles à l'engin, sans oublier les caniveaux.

7. Passage du médiabus

Le médiabus sera de passage à HIRTZBACH le **lundi 29 septembre 2014, de 10 h 15 à 12 h 15 devant la « Mairie-Ecole »**.

8. Avis important aux propriétaires fonciers de HIRTZBACH

A compter du mois de septembre 2014 débuteront les opérations de renouvellement des baux de chasse pour une nouvelle période de 9 ans, soit du 02 février 2015 au 1^{er} février 2024.

Comme lors des renouvellements précédents, la Commune propose aux propriétaires fonciers de HIRTZBACH **de lui abandonner le produit de la location de la chasse**, en échange du règlement de la cotisation due par chacun de ces propriétaires à la Caisse d'Assurance Accidents Agricole.

En vertu de la loi locale, cet abandon doit résulter d'une **manifestation expresse** des 2/3 des propriétaires détenant les 2/3 des fonds et des espaces chassables situés sur le territoire communal.

Et conformément à l'article L 429-13 du Code de l'Environnement, cette manifestation expresse doit se traduire par l'apposition de la signature des propriétaires concernés dans un registre prévu à cet effet.

Le présent avis est important et concerne tous les propriétaires fonciers de HIRTZBACH que nous remercions vivement de bien vouloir se déplacer en mairie dès à présent et au plus tard le 20 septembre 2014.

Pour faciliter cette démarche et éviter au plus grand nombre de personnes de se déplacer, nous informons les propriétaires fonciers que M. Fernand ZIMMERMANN viendra recueillir les signatures à leur domicile. Aussi les remercions-nous du bon accueil qu'ils voudront bien lui réserver à cet égard.

Il est encore à noter qu'en cas de non-abandon à la Commune du produit des baux de chasse, les propriétaires sont tenus de s'acquitter directement de la cotisation foncière à la Caisse d'Assurance Accident Agricole, majorée des frais de redistribution de l'argent de chasse et de recouvrement de la cotisation (entre 14 et 16 %).

Opter pour l'abandon, c'est simplifier le travail de la Commune et alléger vos propres cotisations foncières.

Merci de votre compréhension.

9. Repas paroissial

Comme déjà annoncé dans le bulletin du mois d'août, l'Association pour la Restauration de l'Orgue de HIRTZBACH et la Fabrique de l'Eglise proposeront de concert, le **dimanche 21 septembre 2014**, jour de la Fête patronale Saint Maurice, un repas **à partir de midi, à la salle Saint Maurice.**

Programme de la journée (rappel) :

- à 10 heures, célébration dominicale de la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » en l'église Saint Maurice, en présence de Mgr Vincent DOLLMANN ;
- à midi, repas servi au Foyer Saint Maurice.
Au menu : friture de carpes, salade ou collet fumé, salade
Dessert et café
Prix : 15 € pour un adulte - 8 € pour un enfant de moins de 12 ans.
- une tombola sera proposée durant le repas.

Les réservations au repas paroissial sont reçues dès à présent en mairie (Tél. : 03.89.40.99.21) jusqu'au mardi 16 septembre 2014.

N.B. : possibilité d'emporter les carpes (se munir de récipients).

10. Activités sportives proposées au Foyer Saint-Maurice

Gymnastique pour adultes



Ainsi que nous l'annoncions dans le bulletin du mois d'août, Sabine HATTSTATT reconduira son activité « gym pour adultes » dans la salle du Foyer Saint-Maurice, **à partir du lundi 15 septembre 2014 de 20 h à 21 h**, et ainsi de suite chaque lundi soir.

La cotisation annuelle, comprenant la licence et l'assurance se monte à 65 €.

Renseignements et inscriptions auprès de Sabine (03.89.40.26.97 ou sur place au Foyer, le lundi à 20 heures).

Cours de Tai-Chi-Chuan

M. Alain ROBERT repropose ses cours de Tai-Chi-Chuan dans la salle du Foyer Saint-Maurice le mardi de 19 h 00 à 20 h 30 pour les initiés, à partir du 16.09.2014 et le jeudi de 20 h 00 à 21 h 00 pour les débutants, à partir du 18.09.2014.

La cotisation annuelle (licence + assurance) se monte à 60 €.

❑ Cours de Karaté

L'association « Fudoshin Karaté Ryu Sundgau » reconduira elle aussi ses cours de karaté le lundi à HIRTZBACH au Foyer et les mercredi et vendredi au Cossec de HIRSINGUE.

Si vous avez envie de bouger, d'utiliser et de développer pleinement votre potentiel physique et mental, n'hésitez pas à venir essayer la pratique de cet art martial japonais.

Les 2 premières séances sont gratuites.

Cotisations : adultes : 125 €/an ; enfants : 85 €/an

Reprise des cours :

- le lundi 08 septembre 2014 de 18 h 45 à 20 h 00 au Foyer pour les adultes et les adolescents ;
- le mercredi 10 septembre 2014 de 18 h 30 à 19 h 30 et le vendredi 12 septembre 2014 de 18 h 15 à 19 h 15 au Cossec de HIRSINGUE pour les enfants.

Cotisations : 130 € pour les adultes et 100 € pour les enfants (inclus licence et assurance).

Contacts : Frédéric DUPONT (professeur) : 06.68.96.82.35

Dominique STOESEL (secrétaire) : 03.89.08.83.15

Sylvie DUPONT (présidente) : 06.89.82.41.31 ou
09.52.96.69.81.

❑ Cours de cirque



Le cours de cirque lancé en 2009 sera reconduit pour les enfants âgés de 8 à 12 ans au Foyer **à partir du mardi 16 septembre 2014 de 16 h 00 à 17 h 30** et ainsi de suite chaque mardi.

Cette activité sera encadrée par Jean-François REITZER.

Inscriptions et renseignements auprès de la MJC d'ALTKIRCH (Mme Violette CENTLIVRE – Tél. : 03.89.40.98.91).

11. Communiqué de la MJC

Le programme des activités de la MJC pour la saison 2014/2015 est disponible sur le site internet : <http://mjc.altkirch.free.fr> où l'on peut télécharger la brochure.

A compter du 15 septembre 2014, les activités proposées aux adultes, adolescents et enfants reprendront leur rythme de croisière :

- adultes et adolescents : danse africaine, zumba, gymnastique mixte, Gym-tonic, patchwork, step, trampoline, tennis de table, Tai Chi Chuan, Yoga, Hatha-Yoga et Pilates, etc...

- avec l'Université Populaire : informatique, allemand, anglais, espagnol et italien.
- Jeunesse : Baby-Gym, cours d'anglais, cirque, escalade, hip-hop, patins à roulettes, roller hockey, roller, théâtre, tennis de table, trampoline, baby escalade, etc...

Les inscriptions auront lieu à partir du 1^{er} septembre 2014. Tarif de l'adhésion à la MJC donnant accès aux activités : 15 €/an (réduit à 10 € pour les jeunes, étudiants et demandeurs d'emploi).

Contact et renseignements : 03.89.40.98.91

MJC – 1 Place Xavier Jourdain – 68130 ALTKIRCH.

12. Cours de Musique

La Société de Musique propose à nouveau différents cours de musique à partir de fin septembre 2014 :

- **Eveil musical** : à partir de 5 ans, à raison de 1h par semaine hors vacances scolaires.
Cette activité permet aux enfants de découvrir les différents instruments, d'acquérir des notions de rythme et de s'initier à la reconnaissance des sons en jouant et en groupe.
Tarif : 60 €/trimestre, soit 180 € pour le cycle.
- **Formation musicale et instrumentale.** L'école de musique de la Musique Sundgovia est la seule dans la région à proposer l'apprentissage de l'instrument et du solfège en un cours unique et individuel. Cette particularité permet à chaque élève d'évoluer à son rythme et en une séance hebdomadaire unique (45 mn hors vacances scolaires).
Tarif : 150 €/trimestre, soit 450 € pour le cycle.
- **Cours pour adultes**, sur demande, tarif et durée définis au cas par cas.

L'ensemble de ces cours auront lieu à Hirtzbach de septembre à juin.

Contact, renseignements et inscriptions :

Mathieu Altenbach – mathieu.sms@orange.fr - 06 83 10 44 28.

13. Communiqué du Relais Assistantes Maternelles (RAM) « La Charabiolo »

Le RAM est un service gratuit proposé aux assistants maternels agréés, aux gardes d'enfants à domicile ainsi qu'aux parents. Son rôle est de les informer et de les accompagner.

Il anime un lieu où professionnels, parents et enfants peuvent se retrouver et créer du lien.

Le RAM fonctionne toute la semaine, du lundi au vendredi (mercredi, uniquement le matin).

Il propose des permanences administratives, des rendez-vous à la demande, des ateliers d'éveil (mardi et jeudi matin sur inscription) et des soirées d'informations, sorties et rencontres à thèmes.

Contact : Pascal TALEC
Tél. : 03.89.40.69.47 (messagerie)
Courriel : apea.ram@gmail.com
Site : www.enfance-altkirch.org/ram/

Où : Avenue du 8^{ème} Régiment de Hussards
Quartier Plessier – Bâtiment 3 – ALTKIRCH

14. Résultat du tirage de la tombola de la Fête de Rues

La 34^{ème} Fête de la Nature aura connu un succès mitigé, perturbée qu'elle a été par une météo capricieuse ; c'est frustrant pour les organisateurs...

Remercions les associations locales, les élus, le personnel communal et les bénévoles pour les nombreuses heures consacrées à la préparation et à la mise en œuvre de cette manifestation traditionnelle.

Merci aussi aux riverains de la rue Principale qui ont daigné accueillir des exposants devant ou sur leur propriété.

Merci enfin à la population qui nous a aidés à rendre notre village propre et accueillant.

Voici les numéros gagnants de la tombola (numéros figurant sur la couverture du programme de la Fête) :

339 – 758 – 018 – 821 – 644.

Les gagnants sont invités à se faire connaître à la mairie (tél. : 03.89.40.99.21) avant le 15 septembre 2014.

15. Pressoir à fruits

Avec l'automne arrive la saison des pommes. Plutôt que de les laisser se gâter, valorisez-les en en faisant un excellent jus.

A cette fin, le Baumverein met à disposition son pressoir avec la pasteurisation.

Renseignements et réservations au 03.89.40.12.91.

16. Distillation

La prochaine période de distillation sera ouverte lors des vacances scolaires de la Toussaint, soit du **samedi 18 octobre au vendredi 31 octobre 2014 inclus** (inscriptions en mairie dès à présent).

17. Eclairage public défectueux (RAPPEL)

La population est invitée à signaler régulièrement à la Mairie les lampes d'éclairage public présentant un dysfonctionnement (lampes éteintes ou qui s'allument et s'éteignent par intermittence), afin de permettre aux services compétents de rétablir l'éclairage dans les meilleurs délais.

Du signalement immédiat des lampes défectueuses dépend en effet la rapidité d'intervention du service de maintenance, information que les habitants concernés sont plus à même de communiquer à la Mairie que les services municipaux qui ne le remarquent pas toujours (surtout lorsque les lampes s'allument et s'éteignent).

Pour notre sécurité à tous, merci de nous aider à garder le village bien éclairé la nuit !

18. Lutte contre l'insécurité routière

La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte trois volets : le volet répressif (contrôle des infractions), le volet informatif (pouvoir consulter son solde de points sur internet) et le volet pédagogique (stages de récupération de points).

- Concernant le volet informatif, les conducteurs peuvent consulter gratuitement leur solde de points sur le site : www.telepoints.info
- Concernant le volet pédagogique, des stages de sensibilisation au risque routier dits « stages de récupération de points » sont régulièrement organisés à proximité de HIRTZBACH.

Pour consulter la liste de ces stages dans la proche région et s'y inscrire, on peut consulter le site : www.stage-recuperation-points.com/stage-hirtzbach-68118/proche

19. Qu'est-ce que le Défenseur des droits ?

Que vous soyez une personne physique ou morale, de nationalité française ou étrangère, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Défenseur des droits, chargé de veiller à la protection de vos droits et libertés et de promouvoir l'égalité.

Dans quels cas peut-on le saisir ?

- Si vous vous estimez lésé(e) par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public ;
- si vous vous estimez victime d'une discrimination prohibée par la loi ou un engagement international ;
- si vous êtes victime ou témoin de faits dont vous estimez qu'ils constituent un manquement à la déontologie par des personnes exerçant une activité de sécurité sur le territoire de la République ;

- si vous considérez que les droits fondamentaux d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés, ou qu'une situation met en cause son intérêt.

Comment le Défenseur des droits fait-il respecter vos droits ?

- soumis au secret professionnel, il adapte son intervention à chaque cas ;
- il fait usage de ses pouvoirs d'enquête pour obtenir communication des pièces utiles, auditionner des personnes voire procéder à des vérifications sur place ;
- il peut privilégier un mode de résolution amiable du conflit (médiation) ;
- en revanche, il ne peut remettre en cause une décision de justice ;
- le Défenseur des droits s'appuie sur un réseau de délégués présents sur tout le territoire : ils vous reçoivent, vous orientent et traitent votre réclamation.

Comment saisir le Défenseur des Droits ?

- ⇒ S'adresser à l'un des délégués du Défenseur des droits (liste consultable sur le site www.defenseurdesdroits.fr)
- ⇒ Remplir le formulaire de saisie en ligne sur www.defenseurdesdroits.fr
- ⇒ Envoyer un courrier (avec les pièces justificatives) à :
Le Défenseur des Droits
7 rue Saint-Florentin
75409 PARIS CEDEX 08
- ⇒ Contact téléphonique : 09.69.39.00.00 (prix d'un appel local).

20. Petites annonces

- ❑ Particulier loue appartement F2 équipé, en rez-de-chaussée de la résidence Le Clos du Moulin (15A rue de la Montagne) + cave et garage.
Disponible de suite.
Contact : 03.89.25.12.69.
- ❑ Roxane, jeune femme habitant HIRTZBACH, diplômée aide à la personne, recherche quelques heures de ménage ou portage de repas.
Contact : 06.79.78.55.75.
- ❑ Particulier loue à Hirtzbach maison F5, centre du village, chauffage individuel gaz – Disponible septembre 2014.
Contact : 03.89.08.55.67

21. Remerciements

- ❑ Marie DURTSCHER-ZURBACH remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont félicitée à l'occasion de son 85^{ème} anniversaire, soit par des appels téléphoniques, des visites ou l'envoi de cartes et cadeaux. Elle remercie en particulier M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel, le Député-Maire Jean-Luc REITZER, le Conseiller Général Armand REINHARD, sans oublier sa famille, ses voisins et amis.
- ❑ Claire HARTMANN, très touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire remercie de tout cœur toutes les personnes qui se sont associées à cet événement. Et en particulier M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel, M. le Député REITZER, M. le Conseiller Général REINHARD, sa famille et ses amis, pour les cadeaux, cartes et appels téléphoniques. Merci à tous.

22. Etat civil

❑ Mariages :

Les mariages suivants ont été célébrés en la mairie de HIRTZBACH :

- le 15 août 2014, Jean-Luc MUNCK et Anne-Rose GOLDSCHMIDT ;
- le 23 août 2014, Joseph DORMION et Emmanuelle ALBISSER.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux !

❑ Décès :

- Le 02 août 2014 à MULHOUSE s'est éteinte Marceline LIDY née MEYER, à l'âge de 77 ans ;
- le 09 août 2014 à ALTKIRCH nous a quittés Georges HELL, dans sa 88^{ème} année.

23. Les grands anniversaires de septembre 2014

- 65 ans : M. WALTER Pierre
- 67 ans : M. WININGER Jean-Paul
- 68 ans : Mme RAPP Liliane
- Mme MEYER Jeannine née EMBERGER
- 69 ans : M. MARTIN Maurice
- 70 ans : Mme BERNHARDT Suzanne née DOEBELIN
- M. SCHWEITZER Jean
- 72 ans : Mme SCHNOEBELEN Liliane née MARGRAFF
- 73 ans : M. WADEL Louis
- 75 ans : Mme FEDERSPIEL Monique née LEY
- 77 ans : Mme FEDERSPIEL Jacqueline née DISSER
- 86 ans : Mme DISSER Marie née LEY

MARCHE DU MARDI SOIR (16 H 30 à 19 H 30)

Démarré en juillet rue principale, **le marché de Hirtzbach aura lieu toute l'année.**

Composé de « produits frais et locaux », le marché s'adresse à tous les consommateurs puisqu'on y trouve du « traditionnel » et du « bio », le tout à des prix abordables...

Des commerçants « renommés » comme la « ferme avicole MEYER-WIOLAND » (*Spechbach-le-Bas*) et la « maison ROLAM BOUZANA » (*Mulhouse*) proposent bœuf, veau, agneau, volailles, lapin. Un charcutier local viendra en complément dès janvier 2015 !

Les délicieux fromages proviennent du « Terroir de Marc » (*Walheim*) et les yaourts de la « ferme du Luppachhof » (*Bouxwiller*). Le boulanger propose 11 sortes de pains et des brioches à l'ancienne.

Avec un maraicher « bio » et un maraicher « traditionnel », les fruits et légumes sont de qualité.

Tous les goûts sont à l'honneur avec des spécialités alsaciennes (*carpes frites, fleischnacka, lewerknepfla, knepfla*) et des « saveurs d'ailleurs » (*paëlla, cuisine afghane, fruits exotiques en saison*).

Beurre, miel, olives, produits d'entretien et cosmétiques complètent ce marché.

Et « cerise sur le gâteau », des producteurs 100% Hirtzbachois avec jus de pommes et confitures de Véronique HELL, liqueurs, sirops et tisanes de Lydie STEGER, compositions florales de Mireille RENOIR !

Un marché varié et de proximité pour vous satisfaire toute l'année....

L'équipe organisatrice.